



## Concours privé d'idées d'architecture

### Contexte et objet du concours

La Société d'économie mixte locale (Sem) Pau Pyrénées est propriétaire, depuis 2022, de l'immeuble situé 20 Place Georges Clemenceau – 64 000 PAU. Cet immeuble, construit en 1907, représente une superficie de 5 950m<sup>2</sup>, et accueillait jusqu'en 2016 les Galeries Lafayette.

En 2016, un important incendie a, en effet, considérablement dégradé le bâtiment. Toutes les parties ont été touchées par le feu. La structure intérieure est affectée. Les quatre murs de façade sont dégradés, ainsi que la toiture qui s'est en partie effondrée. Le bâtiment n'est plus hors d'eau hors d'air. Depuis cet incendie, le bâtiment demeure inoccupé.

Propriétaire, la Sem Pau Pyrénées souhaite engager une réflexion quant à la reconversion / réhabilitation de ce bâtiment en tenant compte de son emplacement stratégique, en cœur de ville de Pau, et de son intérêt architectural et urbain de premier plan.

Dans cet objectif, la Sem Pau Pyrénées a décidé de lancer le présent concours privé d'idées d'architecture.

### Organisation générale

Le présent concours est organisé en deux temps : **1)** sélection de 4 candidats (sauf nombre moindre de candidatures) qui seront invités à remettre une proposition ; **2)** remise, par les candidats sélectionnés, d'une proposition dans les conditions qui seront définies dans un règlement de concours.

Il ne sera pas signé avec le lauréat du concours de contrat de maîtrise d'œuvre portant sur la reconversion / réhabilitation du bâtiment.

Dans les conditions qui seront prévues par le règlement de concours (remis aux quatre candidats admis) :

- Et sous réserve de remettre une proposition conforme à ce qui sera demandé, les candidats se verront attribuer, chacun, une prime d'un montant maximum de 30 000 euros HT (prime assujettie à TVA) ;

- La Sem Pau Pyrénées deviendra propriétaire des droits patrimoniaux des droits d'auteurs afférents aux éléments produits par le lauréat et, en particulier, du dessin. Elle pourra, dans le respect du droit moral de l'auteur, utiliser ces éléments dans la poursuite de la mise en œuvre du projet de reconversion / réhabilitation du bâtiment.

### **Condition de participation**

Chaque candidat, qu'il soit individuel ou membre d'un cabinet, doit justifier être titulaire du Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA) ou équivalent pour un candidat non-français.

### **Dossier de candidature**

Chaque candidat – ou équipe de candidats – fournit les pièces suivantes :

- Dossier administratif et financier :
  - Lettre de candidature en format libre ;
  - Un document présentant le candidat et la démarche architecturale (possibilité de renvoyer à un site internet, le cas échéant) ;
  - Extrait K-bis de moins de trois (3) mois ;
  - Diplôme d'État d'Architecte ou équivalent pour un candidat non-français ;
- Dossier technique :
  - Une description des moyens humains et techniques du candidat ;
  - Un dossier de références relatives à des projets de réhabilitation en cœur de ville, sur des sites ayant un intérêt patrimonial fort. Sont attendues, cinq à dix références d'opérations commerciales ou mixtes (commerce, logement, bureaux).

Les documents remis dans le dossier de candidature doivent être rédigés en langue française, ou faire l'objet d'une traduction par un(e) traducteur / traductrice assermenté(e).

### **Critères de sélection**

Sous réserve de leur recevabilité (respect des conditions de participation et remise d'un dossier complet), les candidatures sont examinées selon les critères suivants :

- Qualité et pertinence des références présentées au regard du projet ;
- Adaptation des moyens humains et techniques.

En application de ces critères, quatre candidats sont retenus pour la phase suivante. Un règlement de concours leur sera adressé.

### **Calendrier et informations pratiques quant aux modalités de dépôt des candidatures**

Les dossiers sont adressés soit (i) par voie dématérialisée à l'adresse courriel c.baudry-jambes@sempp.fr, (ii) soit sous pli (sous une forme permettant d'identifier de manière certaine

la date et l'heure de réception par la Sem), (iii) soit déposés contre récépissé à l'adresse suivante :

Sem Pau Pyrénées  
2 rue Thomas Edison  
Pau Cité Multimédia, Bâtiment A, 2<sup>d</sup> étage  
64 000 Pau

Les dossiers porteront l'objet « *Concours Immeuble Place Georges Clémenceau* » et devront être reçus par la Sem Pau Pyrénées au plus tard le **vendredi 19 mai 2023 à 17h00**.